Communiqué suite aux propos de M. Gérald Darmanin concernant le décès de la jeune Lyhanna

L'Ordre des avocats du barreau de Nîmes s'associe à la douleur de la famille et des proches de la petite Lyhanna, et partage l'incompréhension légitime de nos concitoyens face au drame de Fleurance.

Mais la compassion ne saurait servir de prétexte à l'instrumentalisation politique.

Alors que les parents de cette petite fille attendent dans la dignité de pouvoir lui rendre un dernier hommage, avant même que les inspections ordonnées aient rendu leurs conclusions, le Ministre de la Justice s'est empressé de désigner des coupables, éludant la responsabilité du monde politique.

C'est indigne.

Si tragédie il y a, et ce n'est pas la première, ses principales causes sont connues, documentées, dénoncées depuis des années : l'indigence du budget alloué à la Justice, structurellement insuffisant, des moyens d'enquête misérables, des professionnels contraints de travailler dans des conditions matérielles désastreuses.

Sur 1.000 euros de dépenses publiques, 5 € sont affectés à la Justice ; 35 greffiers, 3 procureurs et 11 juges pour 100.000 habitants en France alors que la moyenne européenne est de 56 greffiers, 11 procureurs et 22 juges.

Quelles solutions propose-t-on ? Des projets de loi qui sacrifient la qualité de la Justice sur l'autel de la gestion de flux et des réformes comptables qui traitent les dossiers comme des stocks à écouler.

Une situation que les avocats dénoncent depuis des lustres, encore en ce moment dans le cadre de leur opposition au projet de loi « SURE ».

Assez ! Car derrière tous ces dossiers il y a des personnes, des familles, des enfants.

Tout en prétendant vouloir entendre la parole des victimes, il y a quelques semaines à peine, alors que des parlementaires avaient proposé que les enfants soient obligatoirement assistés d'un avocat dans toutes les affaires les concernant, le gouvernement a œuvré pour rassembler une majorité pour rejeter cette proposition.

On n'assure pas la sécurité des citoyens par des juridictions sous-financées et des services d'enquête à bout de souffle.

Cette logique mènera droit à d'autres drames.

Il est temps de mener une réflexion sérieuse, courageuse, exigeante sur ce que doit être la Justice dans un État de droit et la doter des moyens nécessaires.

Et il est temps de cesser de faire des boucs émissaires de ceux qui, chaque jour, tentent de tenir malgré l'abandon des pouvoirs publics.

Séverine MOULIS
Bâtonnier de l'Ordre

Tél : 04 66 36 25 25 - Fax: 04 66 36 37 02 | E-mail : contact@avocats-nimes.org
16 rue Régale - 30013 NÎMES CEDEX 1 | www.avocats-nimes.org